PRO P-151 SF™

RÉSISTANT AU GLISSEMENT ET À L'AFFAISSEMENT

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO P-151 SF™ est un ciment-colle universel **haut de gamme**, à haute performance, modifié aux polymères, à un composant pour **résister au glissement et à l'affaissement** des carreaux et des pierres lourdes, de grands formats. Il convient pour les installations institutionnelles, commerciales et résidentielles des carrelages non vitrifiés, semi-vitrifiés, vitrifiés et imperméables de grandes tailles y compris la porcelaine et la plupart des pierres naturelles. PRO P-151 SF est conçu pour procurer une forte adhérence sur les substrats conventionnels et non conventionnels tels que les revêtements en carreaux de composition de vinyle et de vinyle-amiante existants, le carrelage existant, les planchers de terrazzo préalablement bien préparé et les résidus de colle noire.

Caractéristiques

- Pour une installation **résistante au glissement et à l'affaissement** des carreaux et des pierres lourdes, de grands formats, sur les murs, les sols et les dessus de comptoirs ;
- Pour l'installation des pavés et des carreaux de céramique, de porcelaine et de grès non-vitrifiés, semi-vitrifiés, vitrifiés et imperméables de grand format ;
- Pour l'installation de la plupart des marbres, granites et pierres naturelles (voir les RESTRICTIONS) ;
- Idéal pour une utilisation avec des membranes de désolidarisation et des membranes d'étanchéité en feuille ;
- Pour installations INTÉRIEURES et EXTÉRIEURES ;
- Pour les applications institutionnelles, commerciales et résidentielles, sur murs et sols ;
- Rencontre ou dépasse les exigences normatives ANSI A118.4 E et ANSI A118.11 ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballage

Sac de 22,7 kg (50 lb), gris ou blanc

Béton | *Membrane de désolidarisation* | *Contreplaqué de catégorie "Extérieure"* | *Résidu de colle noire* | *Carreaux de vinyle ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)* | *Carreaux de céramique existants*

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Membrane d'imperméabilisation PRO MBR XD et membrane pare-fissures PRO CBM 2 de PROMA ;
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- Panneaux de OSB * ;
- Contreplaqué de grade extérieur en couche double, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie SELECT ou SEL-TF, conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale, pour les dessus de comptoirs et les planchers résidentiels à circulation légère, dans les endroits secs INTÉRIEURS seulement ;
- Système de chauffage radiant ;
- Membranes de désolidarisation (pour usage intérieur seulement) ;
- Membranes d'étanchéité et pare-vapeur en feuilles conforme à la norme ANSI A118.10 (pour usage intérieur seulement) ;
- Carreaux de céramique existants (pour usage intérieur seulement) ** ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment ** ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié ** ;
- VAT, VCT et feuilles de vinyle à endos non coussiné existantes **.

* *Le produit peut être appliqué sur des panneaux de OSB (panneaux de lamelles orientées) pour la pose d'un support de carrelage approuvé, tel qu'une membrane de désolidarisation, conformément aux instructions du fabricant.*

** *Moyennant une préparation appropriée tel qu'indiqué dans le "GUIDE DE PRÉPARATION DE SURFACES" de PROMA*

Restrictions

- Pour l'installation de formats de carrelages ou de pierres EXTRA-GRANDS et/ou EXTRA-MINCES (plus de 60 x 60 cm (24" x 24") et moins de 5 mm (3/16") d'épaisseur), veuillez consulter notre département des services techniques pour les recommandations appropriées.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de composé de ragréage ou de nivellement à base de gypse ou d'autres substrats dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas utiliser le produit pour la pose directe de carreaux sur des panneaux de OSB (panneaux de lamelles orientées) structurels. Le produit peut être utilisé pour poser une membrane de désolidarisation, un panneau de support cimentaire ou un panneau de fibro-ciment sur des panneaux de OSB conformément aux recommendations du fabricant du support de carrelage.
- Ne pas utiliser pour installer le marbre vert et d'autres pierres sensibles à l'humidité qui réagissent aux mortiers de ciment standards et aux matériaux de pose contenant de l'eau. Utiliser plutôt le produit PRO GROUT XTREME™ ou le PRO SEAL & SET 100 NS™ **EXCLUSIVEMENT** pour poser ces pierres (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails). Pour l'installation des marbres blancs ou de teintes pâles ou translucide, n'utiliser que le PRO P-151 SF Blanc.
- Ne pas utiliser pour installer les carreaux de verre. Pour ces installations, poser plutôt les carreaux avec un mélange de PRO HPX™ ou de PRO SUPERLITE™ MORTAR (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails). **Remarque :** Si les carreaux de verre ont un endos époxy sans filet synthétique, poser-les uniquement avec le PRO GROUT XTREME™ Blanc (voir la fiche technique respective).
- Ne pas utiliser pour des installations qui seront en immersion, en zones d'humidité élevée ou en contact prolongé avec l'eau, telles que les piscines, fontaines, douches communautaires, bains turcs, spa, etc. Dans de tels cas, poser plutôt les carreaux avec un mélange soit de PRO BOND™ et d'additif PRO BOND PLUS™ ; ou avec le PRO HPX® ou le PRO P-151™ RAPIDE (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'il existe des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- Lorsque le PRO P-151 SF est employé sur un système de chauffage radiant (dont le bon fonctionnement aura été préalablement vérifié), débrancher le système au moins 24 heures d'avance et le garder en position d'arrêt jusqu'à 2 semaines après l'application du ciment-colle.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Délai d'utilisation	> 1 heure
Temps ouvert	≥ 30 minutes
Mûrissement initial	18-24 heures
Mûrissement final	28 jours
Délai d'ajustement	35-45 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)		
Contenu en COV		0 g/L
ANSI A118.4 E – TEMPS OUVERT PROLONGÉ		
Spécification		**Résultats**
≥ 0,5 MPa (75 po²) @30 minutes		PASSE
Résistance au cisaillement selon le test ANSI A118.4 (à 28 jours)		
Test	**Spécification**	**Résultats**
Carreaux de porcelaine	> 1,3 MPa (200 lb/po²)	≥ 2,2 MPa (325 lb/po²)
Carreaux de grès sur carreaux de grès	> 1,03 MPa (150 lb/po²)	≥ 2,06 MPa (300 lb/po²)
Résistance au cisaillement selon le test ANSI A118.11 (à 28 jours)		
Test	**Spécification**	**Résultats**
Carreaux de grès sur contreplaqué	> 1,03 MPa (150 lb/po²)	> 2,33 MPa (338 lb/po²)
Couverture approximative par sac de 22,7 kg (50 lb)		
Truelle dentelée		**Couverture**
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")		7,5 m² (80 pi²)
6 x 10 x 6 mm (1/4" x 3/8" x 1/4")		6,0 m² (65 pi²)
12 x 12 x 12 mm (1/2" x 1/2" x 1/2")		3,7 m² (40 pi²)
19 x 14 x 10 mm (3/4" x 9/16" x 3/8") à dents cintrées en U		3,2 m² (35 pi²)
19 x 16 x 8 mm (3/4" x 5/8" x 5/16") à dents cintrées en U		2,5 m²(27 pi²)
Période de conservation		
Sac plastique de 22,7 kg (50 lb), gris et blanc	24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces)

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME 1C™ ou PRO SUPERPRIME™ peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir un produit de pose de PROMA sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau et d'aplomb.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours) et être légèrement texturés.
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher.

- Les substrats de béton à surface lisse doivent être soit APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME ou PRO SUPERPRIME 1C **OU** préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.) afin de profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence du produit.
- Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale du substrat en bois ne doit pas permettre une déflection supérieure à 1/360 lorsque soumise à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb). Pour les carreaux carrés et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23"), la déflection maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflection maximale ne doit pas dépasser L/720.**

Remarque: Ne pas surchauffer les planchers ni les sous-sols pendant la construction en saison froide. De telles conditions peuvent dangereusement accélérer la prise et affecter les performances finales du produit.

Mélange

Ratio pour le mélange : 2 2/3 parties de poudre pour 1 partie d'eau

1. Employer des outils de malaxage et des contenants propres.
2. Dans un récipient propre, mesurer et verser **5,7 L (1,5 gal US)** d'eau propre froide et ajouter graduellement 22,7 kg (50 lb) du mélange de poudre PRO P-151 SF tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 - 300 tr/min), malaxer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeaux et d'une consistence uniforme.
4. Laisser reposer pendant 10 minutes, puis mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou d'autre poudre.
5. Le mélange est maintenant prêt à être appliqué.
6. Pendant la pose, maintenir la consistance du mélange lisse et homogène en brassant périodiquement le contenu du mélange dans le seau sans jamais toutefois y ajouter d'eau.
7. Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le ciment-colle est encore frais.

REMARQUE : Lors de l'utilisation du PRO P-151 SF pour l'installation de membranes de désolidarisation, d'étanchéité et pare-vapeur en feuilles, mélanger avec un peu plus d'eau pour améliorer le transfert humide derrière la membrane. Veuillez contacter notre service technique pour plus de détails.

Application

1. Étaler le ciment-colle en y mettant de la pression à l'aide du côté plat d'une truelle recommandée, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer une bonne adhésion.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que l'adhésif sèche ou forme une peau, étaler une couche suffisante de ciment-colle, et avec le côté dentelé de la truelle, strier des lignes droites sur la surface de manière à obtenir un lit de pose uniforme. Sur les murs, strier le mortier dans le sens horizontal. **Pour les planchers, il est fortement recommandé d'enduire complètement l'endos de chacun des carreaux de grand format d'une couche de ciment-colle frais et de les poser sans tarder pour assurer un transfert adéquat conjointement avec le lit de mortier strié fraîchement appliqué.**
3. Ne pas étaler plus de ciment-colle que ce qui peut être recouvert de carreaux dans une période de 30 minutes.
4. Si le ciment-colle a séché ou a formé une peau, il doit être enlevé et remplacé par du ciment-colle frais.
5. Presser fermement les carreaux dans le ciment-colle frais avec un léger movement de va-et-vient en sens transversal aux rainures et tapoter légèrement les carreaux afin d'obtenir au moins 85 % de transfert de ciment-colle à l'endos des carreaux (95 % dans les zones d'eau, les sols à sollicitation commerciale et les installations extérieures et, 100 % pour les installations de pierre naturelle).
6. Les carreaux doivent être enlisés dans le ciment-colle à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent de ciment-colle des espacements et essuyer immédiatement les bavures et les taches avant qu'elles ne sèchent.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de reference numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint.
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et Jointoiement

- Ne pas marcher sur le sol et éviter la circulation piétonne pendant au moins 24 à 48 heures, dépendant des conditions de température et d'humidité.
- Protéger les murs de l'eau, de l'impact et de la vibration pendant au moins 48 heures.
- Attendre au moins 24 heures avant de jointoyer les carreaux.
- Protéger toutes les nouvelles installations des intempéries et du gel pendant un minimum de 14 à 21 jours.

Remarque: Dépendamment de la température et des conditions d'humidité, de la porosité et de la taille du carreau ou de la pierre à installer, prévoir des délais plus importants de protection et d'attente d'avant jointoiement.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer à la fiche de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2025 ADHÉSIFS PROMA INC.